

PROFIL DE LA BAIGNADE (BASE DE LOISIRS DE BAUDREIX, BAUDREIX)

FICHE SYNTHÈSE 2026

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Base de loisirs de Baudreix – Les O’kiri

Commune : Baudreix

Département : Pyrénées-Atlantiques

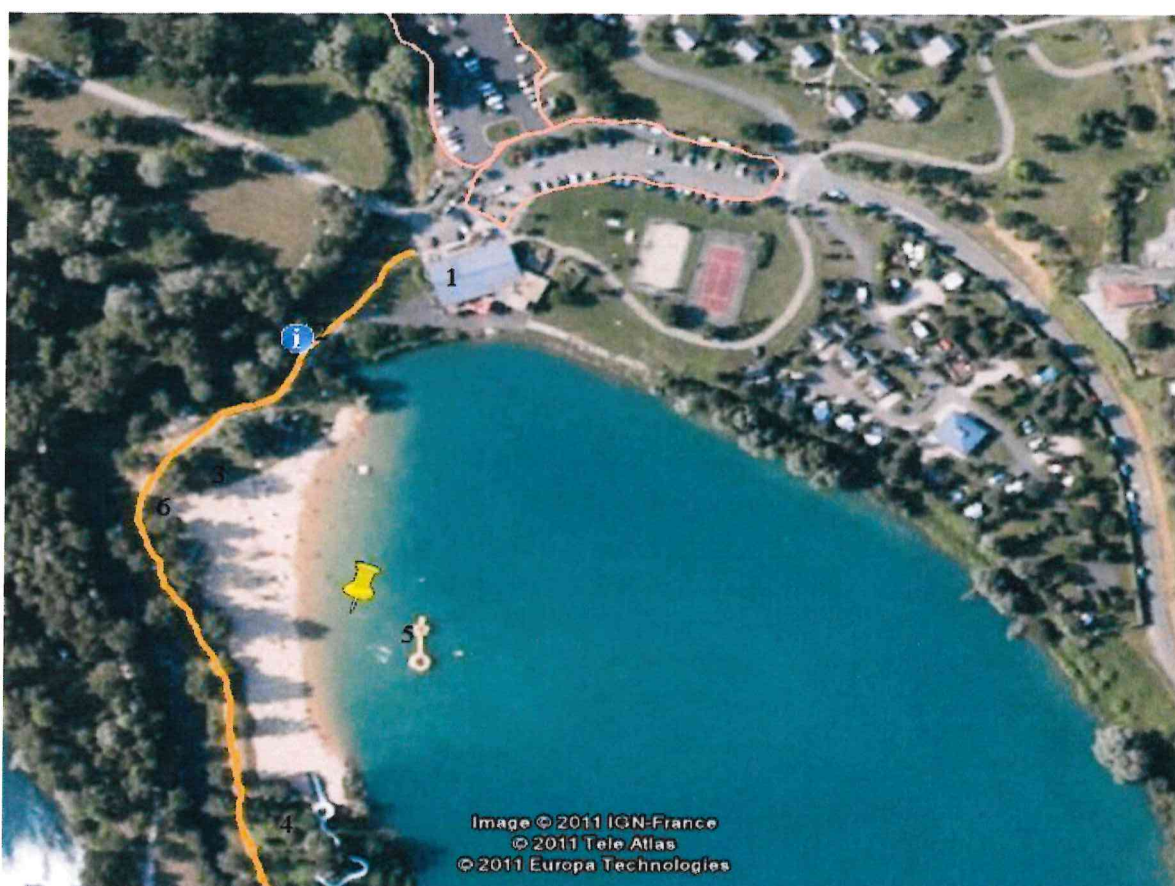
Région : Aquitaine

Responsable de la baignade : Mme Any Birou-Barailhé, gérante de la base de loisirs
Périodes d’ouverture : 3 premiers week-end de juin puis tous les jours du 01/07/26 au 31/08/26.

Heures de surveillance : de 11 à 18 h du 06/06 au 30/06; 10h30 à 20 h du 01/07 au 31/08

Fréquentation journalière moyenne durant la saison balnéaire : environ 300 personnes

Schéma de la zone de baignade



LEGENDE :



Point de prélèvement du
contrôle sanitaire



Panneaux d’affichage -
Information public

Chemin du tour du lac
- Accès à la plage

Parkings aménagés

1 : Restaurant - Sanitaires

2 : Entrée de la plage

3 : Zone de jeux pour
enfants

4 : Toboggan aquatique -
Jeux pour enfants

5 : Jeux gonflables

6 : Poste de secours -
Snack-bar

HISTORIQUE DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :

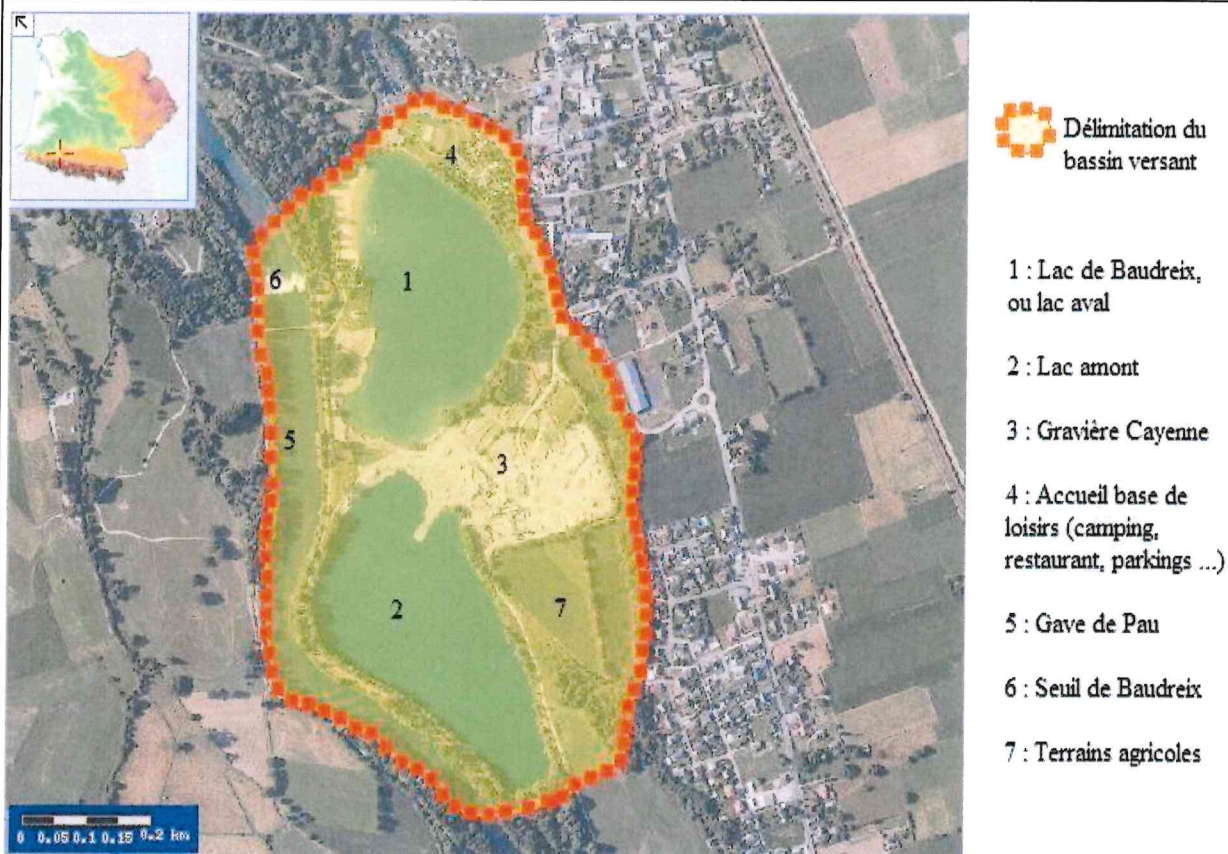
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Classement	A	A	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années :

Aucun épisode de pollution recensé sur le lac de Baudreix.

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE POUR L'IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION



INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION				
Diagnostic		Gestion préventive		Plans d'actions
Principales sources de pollution	Impact	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédure	Principales mesures de réduction des pollutions
Eaux usées	*	E. Coli < 1800UFC/100mL Entérocoques < 660 UFC/100mL	Fermeture de la baignade	Rétrocession de la canalisation de raccordement des sanitaires de la base de loisirs au Syndicat Gave et Lagoin, en charge de l'assainissement
Gave de Pau	*			Détection d'un éventuel épisode de pollution grâce à la station d'alerte du Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau
Activités industrielles	*	Suivi mensuel de la qualité des eaux des lacs et de la nappe par la société DANIEL		Respect des mesures préconisées par l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation d'extraction
Activités agricoles				

Phase 1 : Etat des lieux

I – ZONE DE BAIGNADE

1 - Présentation générale du lac de Baudreix

Le lac de Baudreix est implanté dans le département des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire de la commune de Baudreix, à une quinzaine de kilomètres au Sud de la communauté d'agglomération Paloise.

Le lac de Baudreix est un lac artificiel, résultant de l'activité d'extraction en rive droite du Gave de Pau, par la société Lafarge. Deux bassins ont ainsi été créés : le lac de Mirepeix, ou « lac amont », dont la fin d'exploitation est prévue pour 2018, et le lac de Baudreix, ou « lac aval », lequel accueille la zone de baignade de la base de loisirs.

Les lacs sont séparés par un cordon de terrain boisé d'une vingtaine de mètres de largeur, qui sera en partie détruit à la fin de l'exploitation du lac amont, afin que les deux lacs entrent en communication, au moins en surface, pour donner l'illusion, au regard, d'une seule étendue d'eau.

Un déversoir situé entre les deux lacs, dit déversoir amont, constitué de deux buses fermées par vannes pneumatiques, permet actuellement de mettre en communication les deux lacs, afin de permettre le libre écoulement des eaux superficielles.

L'espace de loisirs de Baudreix est divisé en sept secteurs règlementés, conformément à la figure 1 :

Secteur I : Lac amont : réservé à la pêche, à la promenade et au parcours santé

Secteur II : Le Baniou : réservé à l'école de pêche ; interdit à la baignade

Secteur III : La saligue et les bords du Gave : réservés à la promenade ; interdits à la baignade et aux barbecues

Secteur IV : Les hébergements : camping avec emplacements de tentes, caravanes, chalets

Secteur V : Les parkings : accès à la plage près du bâtiment « accueil » et accès visiteurs et randonneurs situé à l'entrée de la base, près de l'entrée de la gravière, interdit aux camping cars de 20h à 8h

Secteur VI : les équipements de loisirs : toboggan aquatique, rocher d'escalade, aire de jeux pour enfants

Secteur VII : lac aval : baignade autorisée seulement lorsqu'elle est surveillée ; pêche interdite sauf autorisation exceptionnelle donnée par le gestionnaire du site.

Plan d'ensemble

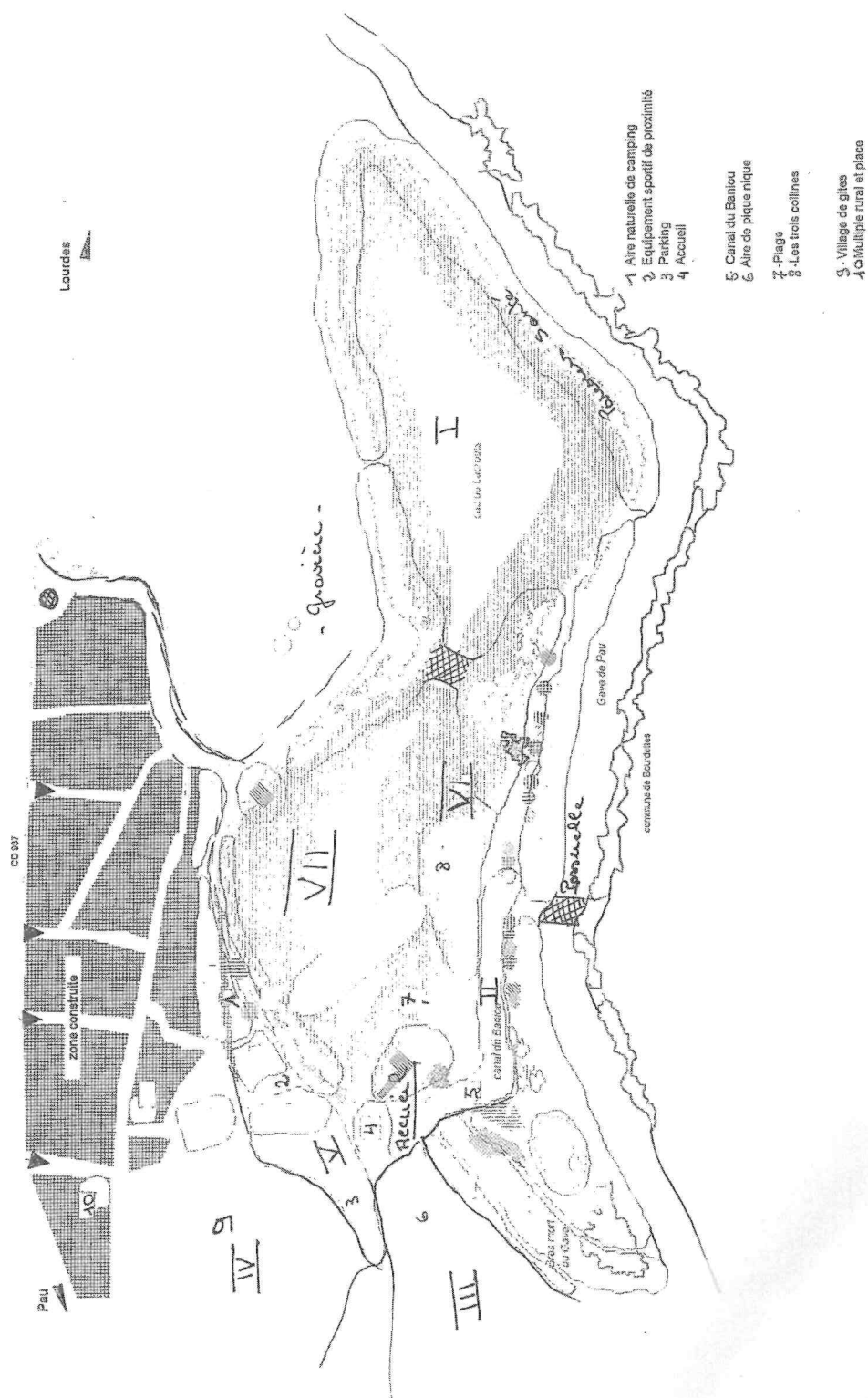


Figure 1 : Présentation générale de la base de loisirs de Baudreix